



AMBASSADE DE SUISSE

LE CAIRE, le 25 janvier 1960

ro, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: B.02.1.-Pa/mp

Rapport Politique No 2Monsieur Max P e t i t p i e r r e
Président de la Confédération
Chef du Département Politique fédéral
B e r n eLes derniers développements
marquants en République Arabe
Unie.

Monsieur le Président de la Confédération,

Relève au Ministère des A.E. Le Ministère des Affaires Etrangères de la République Arabe Unie est en train d'être réorganisé par la désignation aux postes principaux d'hommes qui touchent de près à la Présidence de la République d'où ils proviennent et qui jouissent de la confiance personnelle de Nasser. C'est ainsi que, il y a une année, a été désigné comme Vice-Ministre des Affaires Etrangères M. Hussein Zulfikar Sabri qui était jusque là conseiller politique à la Présidence - il est le frère d'Ali Sabri, Ministre des affaires présidentielles. De même, le poste de Sous-Secrétaire d'Etat (occupé jusqu'ici par M. Saleh Khalil qui a été envoyé comme Ambassadeur à Bruxelles) vient d'être re-pourvu en la personne de M. Mourad Ghaleb qui, lui aussi, vient de la Présidence où il exerçait également les fonctions de conseiller politique.

Dans ce régime dictatorial, il s'agit là d'une revivification du Ministère des Affaires Etrangères et les Chefs de Missions diplomatiques au Caire en augurent des contacts plus fructueux et efficaces que ceux qu'ils avaient jusqu'ici soit avec les diplomates de l'ancien régime paralysés par la peur des responsabilités, soit avec les officiers

qui avaient remplacé ceux-ci au pied levé et qui, faute de formation et d'expérience, se révélaient manifestement incompetents.

J'ai saisi l'occasion de ma première visite au nouveau Sous-Secrétaire d'Etat (X) pour m'entretenir des derniers événements marquants survenus en République Arabe Unie. Je citerai ses déclarations au fur et à mesure de l'exposé qui suit, fondé sur un ensemble d'observations personnelles et d'informations de diverses sources.

La visite du Roi du Maroc. Mohammed V, accompagné de quelques-uns de ses ministres et d'une suite de 35 personnes, a passé onze jours en RAU (du 7 au 18 janvier).

Les observateurs s'accordent à admettre que, du point de vue du Souverain marocain, sa visite au Caire et dans les autres capitales du Moyen-Orient visait essentiellement:

- 1^o à raffermir, par un gain de prestige, sa position menacée par les difficultés politiques intérieures du Maroc;
- 2^o à jouer un rôle d'arbitre entre le Caire d'une part et Tunis, Bagdad et Amman d'autre part;
- 3^o à traiter de la question algérienne;
- 4^o à tenter d'obtenir diverses modifications des statuts, de l'organisation et du fonctionnement de la Ligue Arabe.

Il faut attendre la fin du périple moyen-oriental du Roi et son retour à Rabbat pour juger si le premier de ces buts a été atteint.

Quant au rôle d'arbitre du Roi, il est plus que douteux qu'il puisse réussir. A cet égard, X m'a notamment dit que Mohammed V lui-même n'appréciait guère "l'équilibre" de Bourguiba. Aux yeux du Caire ce dernier ne cherche qu'à nuire à Nasser et un rapprochement paraît extrêmement difficile. Quant à Kassem, a poursuivi X, il serait souhaitable que Mohammed V puisse le convaincre du danger communiste mais là aussi l'on ne se fait pas d'illusions au Caire.

X n'a d'ailleurs pas pu s'empêcher de mettre le doigt sur l'endroit où le bât blesse le plus le régime nassérien en déclarant: "il n'y a pratiquement rien à faire avec ces deux hommes (Bourguiba et Kassem) qui prétendent l'un et l'autre au leadership du monde arabe". Mon entretien avec X sur ce point m'a nettement confirmé l'impression que j'avais déjà recueillie par ailleurs que Nasser n'a ni sollicité ni souhaité l'arbitrage de Mohammed V entre lui et ses "frères" arabes rivaux.

Sur la question algérienne, j'ai retiré d'une conversation avec l'un des ministres du Roi Mohammed V l'impression que ce dernier a fait entendre à Nasser qu'il était bien plus que lui directement intéressé à une solution de ce problème. Quant à la position du Caire à cet égard, X m'a notamment déclaré : nous sommes conscients des difficultés auxquelles se heurte le Général de Gaulle et nous avons apprécié les efforts en vue d'une solution dont témoigne sa déclaration. Vous aurez d'ailleurs constaté, me dit-il, que nous nous abstenons depuis lors d'attaquer la politique algérienne du Président français. Nous estimons cependant que la déclaration du Général ne comporte aucune garantie quant à l'application réelle et sincère des intentions qu'elle manifeste. Sans garanties, un cessez-le-feu nous paraît trop dangereux. Par ailleurs, précise X, "il s'agit de la déclaration d'un homme. Cet homme représentera-t-il encore la France demain?" (Ce doute quant à la solidité de la position du Général de Gaulle joue, depuis la fin de l'année dernière, un rôle important dans l'attitude du Gouvernement de la RAU à l'égard de la France; je l'avais déjà entendu exprimer notamment en ce qui concerne une éventuelle reprise des relations diplomatiques avec Paris). Il est évident cependant, a conclu X, que si le FLN estime pouvoir engager des pourparlers sur la base de la déclaration du Général nous ne saurions nous y opposer. C'est au FLN qu'il appartient en définitive de calculer ses risques.

A ma question, X m'a confirmé que c'est bien le problème algérien qui constitue l'obstacle essentiel à la reprise des relations diplomatiques avec la France. Il a toutefois fait à nouveau allusion à l'éventuel manque de durabilité de l'actuel régime français qui entre également en ligne de compte dans cette question.

Pour Nasser, la visite du Roi du Maroc à cette époque avait essentiellement pour but de donner plus de lustre aux cérémonies marquant le début des travaux du Haut-Barrage et par là de servir son prestige non seulement à l'intérieur de la RAU mais aussi et surtout auprès des masses des autres pays arabes.

Au cours de ces cérémonies, auxquelles j'ai assisté avec mes collègues à Assouan, Mohammed V a été réduit à un rôle de figurant qui, bien que de premier plan, ne lui a visiblement guère plu. Je sais de bonne source que le Roi a notamment été aussi choqué qu'indisposé par la présence officielle de Salah Ben Youssef (le chef politique tunisien que Bourguiba accuse d'avoir voulu l'assassiner et cause de la rupture entre Tunis et le Caire) qui, à toutes les cérémonies d'Assouan, a été placé au premier rang des Ambassadeurs accrédités au Caire. Cette provocation à l'égard de Bourguiba était ^{en outre,} de fort mauvais goût vis-à-vis du Roi auquel elle ne pouvait que démontrer la vanité de ses tentatives de rapprochement entre Tunis et le Caire.

Je ne m'étendrai pas sur les essais de Mohammed V de limiter le rôle prépondérant du Caire dans la Ligue Arabe. On peut en effet dire, en bref, qu'à part certaines concessions de détail (remplacement de fonctionnaires subalternes égyptiens du Secrétariat de la Ligue Arabe par des Arabes d'autres nationalités), les demandes du Roi du Maroc reçurent une fin polie de non recevoir, notamment en ce qui concerne le lieu des réunions de la Ligue dont le Souverain proposait qu'elles se tiennent à tour de rôle dans les diverses capitales arabes intéressées.

En résumé, la visite de Mohammed V à Nasser ne saurait être considérée comme une réussite au regard de l'unité arabe. On peut d'autre part tenir pour établi que le Souverain et son entourage n'ont pas caché au Caire que la politique du Maroc est, en dépit de certaines apparences, orientée vers l'Occident. Il y a même lieu de se demander si cette visite aura eu pour l'un et l'autre des interlocuteurs le gain de prestige qu'ils en escomptaient.

Le Haut Barrage. L'annonce, le 18 janvier, de l'attribution de la totalité de la construction du Haut Barrage à l'URSS a fait sensation par sa soudaineté. Les travaux de la première phase ne peuvent en effet être terminés avant trois ou cinq ans. Pourquoi, dès lors, une décision aussi rapide? Et cela notamment quelques jours avant l'arrivée au Caire du Dr Erhard que l'on disait porteur d'une offre? D'où les multiples questions d'ordre politique que l'on pouvait se poser.

La question s'est toutefois "décantée" au cours de ces quelques derniers jours et je crois pouvoir vous donner aujourd'hui une explication plausible de la décision égyptienne, notamment sur la base de mon entretien avec X.

Tout en admettant que la soudaineté de la décision a de quoi surprendre, mon interlocuteur déclare qu'il ne faut y chercher aucun mobile d'ordre politique. L'attribution de la totalité des travaux à l'URSS a été dictée par des considérations exclusivement techniques et financières. Sur ces deux plans, les avantages du choix de l'URSS sont tels que la décision de la RAU ne pouvait être autre. Et de m'expliquer: primo: les conditions du prêt russe (2 1/2 % d'intérêts; remboursement des tranches du prêt à partir de la fin de chaque phase des travaux en douze annuités) défient toute concurrence quelle qu'elle soit; secundo : les Russes - comme les Suisses dit aimablement mon interlocuteur - sont des spécialistes des barrages, surtout des barrages gigantesques. Ils sont donc techniquement capables d'assumer à eux seuls la construction du Haut Barrage.

3^o la RAU savait par ses sondages auprès des pays occidentaux qui ont montré de l'intérêt pour participer à la seconde phase des travaux que les spécialistes de ces pays n'étaient pas disposés à collaborer avec les Russes pour la période de "soudure" des deux phases des travaux. Les Russes ayant la même attitude, il aurait fallu que ceux-ci terminent entièrement la première phase et évacuent complètement les lieux avant que les travaux de la seconde phase - si elle avait été confiée à l'Occident - puissent commencer. Cette solution de continuité aurait considérablement allongé le délai total de construction;

4^o il se posait en outre la question de la responsabilité totale de l'ouvrage, les constructeurs de la seconde phase ne pouvant la prendre s'ils avaient été autres que ceux de la première;

5^o les contacts journaliers qui ont eu lieu entre les ingénieurs égyptiens et les spécialistes russes arrivés il y a six semaines ont en revanche démontré que l'on pourrait commencer des travaux de la seconde phase déjà pendant l'exécution de la première, d'où un raccourcissement du délai total de construction d'environ trois ans et, estime-t-on, une économie de 40 millions de livres.

Mon interlocuteur m'expose encore qu'aucun pays occidental n'avait jusqu'ici offert d'assumer seul la construction de la seconde phase. C'est ainsi que l'offre de l'Allemagne Occidentale n'était que de 20 millions de livres alors que le devis de la seconde phase s'élève à 100 millions. Il aurait donc fallu recourir à un consortium international dépendant des gouvernements respectifs. Or, déclare X, "traiter avec des gouvernements soumis au régime des élections comporte des aléas que la RAU n'a pas voulu courir à propos d'un ouvrage aussi capital pour elle que le Haut-Barrage".

Je remarque que, s'agissant précisément d'une oeuvre aussi importante pour l'économie de l'Egypte et son développement industriel, il pourrait peut-être y avoir un certain danger de la faire dépendre d'une seule Puissance qui, en outre, a un régime politique auquel la RAU se déclare opposée. X me répond que c'est là le "risque calculé" pris par son Gouvernement.

S'il faut admettre que les avantages techniques et financiers justifient clairement la décision égyptienne, on ne peut se défendre d'une sérieuse inquiétude quant aux conséquences de cette décision. Celle-ci constitue en effet pour l'URSS un très important succès, ne serait-ce que de prestige. Or cet élément est, à lui seul, susceptible de lui faciliter grandement sa pénétration dans divers pays d'Afrique et d'Asie. Au regard de ce considérable danger, le risque direct de contamination et d'infiltration communiste que court l'Egypte apparaît comme secondaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

